

Point d'étape sur le projet d'adaptation et de renforcement de la structure financière du groupe Casino - Obligations Quatrim

Paris, le 21 septembre 2026

À la suite de son communiqué de presse du 7 août faisant état des discussions engagées par le Groupe avec les porteurs d'obligations Quatrim dans le cadre de son projet d'adaptation et de renforcement de sa structure financière, le Groupe annonce aujourd'hui être parvenu à un accord de principe avec un groupe de porteurs d'obligations Quatrim représentant environ 35 % de la dette Quatrim.

Les principaux termes de l'accord sont les suivants :

- Extension d'un an de la maturité des obligations Quatrim de janvier 2028 à janvier 2029 ;
- Mainlevée de la garantie accordée par Ségisor au titre des obligations Quatrim ;
- Remboursement de 10 M€ à la date de réalisation de la restructuration ;
- La garantie Monoprix est réduite de 10 M€ à la suite du remboursement effectué à la date de réalisation de la restructuration, et sa maturité est étendue d'une année à janvier 2029 ; et
- L'accord inclut une commission d'extension et une commission d'extension conditionnelle, en plus des commissions versées aux porteurs d'obligations Quatrim ayant donné leur consentement.

Les détails complémentaires concernant l'accord sont présentés dans le document publié aujourd'hui sur le site Internet du groupe Casino ([lien](#)).

La documentation contractuelle devrait être signée au cours des prochaines semaines, en amont du vote des classes de parties affectées dans le cadre de la modification des plans des sociétés du groupe Casino.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33

Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05

Service de presse - directiondelacommunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0) 1 53 65 24 29